

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN-SUR-SEINE, STAINS
ET VILLETANEUSE.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

en commun

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

132
JUIL.
AOÛT
2021

► **LIRE PAGE 13**

VIDÉO-VERBALISATION CONTRE
LES DÉPÔTS SAUVAGES, LANCÉMENT
PROCHAIN D'UNE APPLICATION MOBILE
À DESTINATION DES USAGERS OU ENCORE
AMBITION DE RENFORCER LES ACTIONS DE
SENSIBILISATION AUPRÈS DES SCOLAIRES,
PLAINE COMMUNE FAIT SOUFFLER UN VENT
NOUVEAU SUR LA PROPRETÉ URBAINE.

Vent nouveau sur la propreté



© Jeanne Frank

mise en bouche

Chères toutes, chers tous,

Reportés d'un an en raison de la pandémie, les Jeux de Tokyo s'ouvriront bien le 23 juillet. Cet été au Japon, parmi les quelques 500 athlètes pour la première fois réunis en une seule et même équipe de France olympique et paralympique, 11 entretiennent un lien étroit avec Plaine Commune. Ils ont grandi dans l'une de nos neuf villes ou sont licenciés dans l'une de leurs nombreuses associations sportives. Je veux ici les féliciter, car dans bien des disciplines, le seul fait de se qualifier pour le plus grand rendez-vous sportif de la planète est déjà un exploit. Mais quand on est compétiteur l'important n'est pas seulement de participer. Je les encourage donc à donner le meilleur d'eux-mêmes en rêvant de voir l'une d'entre-elles ou l'un d'entre eux ramener à la maison une de ces très convoitées médailles olympiques. Prithika Pavade, Alexandre Cassin (Tennis de table, SDUS TT 93), Cédric Nankin (rugby fauteuil, natif de Saint-Denis), Timothée Adolphe (para athlétisme, Saint-Denis Emotion), Anita Blaze, (fleuret, Aubervilliers Escrime Club), Chiara Zenati (para équitation, UCPA La Courneuve), Allan Morante (trampoline, La Dionysienne), Diandra Tchatchouang (basketball, native de La Courneuve), Althéa Laurin (taekwondo, native d'Épinay-sur-Seine) Kalidiatou Niakaté (handball, native d'Aubervilliers, formée au CM Aubervilliers) Allison Pineau (handball, formée au CM Aubervilliers), faites nous vibrer dans les prochaines semaines !

Nous serons à vos côtés, grâce aux programmes « Jeux d'été de Tokyo à Plaine Commune » dans les différentes villes et « Un été au Japon » dans le réseau des médiathèques.

Ensuite le 8 août pour les Jeux olympiques et le 5 septembre pour les Jeux paralympiques, Tokyo 2020 passera le relais à Paris 2024. Un passage de témoin largement anticipé à Plaine Commune qui depuis un moment déjà ne se contente plus de vivre les Jeux par procuration. L'actualité de ces dernières semaines en apporte la preuve si besoin : avec les 35es rencontres pour l'emploi sur le thème « En route pour les Jeux », à Saint-Ouen, l'inauguration de la Maison du projet du futur village des athlètes, à Saint-Denis et l'installation d'un bassin temporaire d'apprentissage de la natation dans le cadre des festivités estivales 2021 à Villetaneuse.

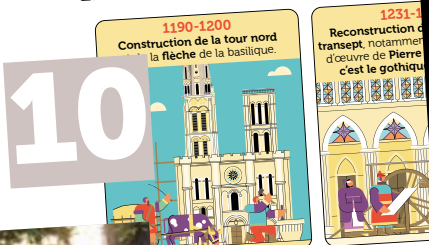
Bel été 2021 à Plaine Commune !

► **Mathieu Hanotin** président de Plaine Commune

ne loupez pas

Plaine Commune se dote de nouveaux outils en faveur du cadre de vie

La flèche, quelle histoire !



10

13

22

Carte blanche Gilles Brusset

ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des villes de Plaine Commune.

[6-8] **vitedit**

Le Conseil de développement, l'instance de concertation citoyenne de Plaine Commune, s'apprête à renouveler une partie de ses membres. Aménagement des Portes du boulevard périphérique : Plaine Commune, le département de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris affichent leur ambition commune. Plus d'un an après son lancement, le Permis de louer porte ses fruits.

[10-11] **Infographie**

La Basilique Saint-Denis et sa flèche : une histoire d'ambition, de désastres et de fierté retrouvée.

[13-19] **grandformat**

Début de la vidéo-verbalisation pour lutter contre le fléau des dépôts sauvages, lancement prochain d'une nouvelle application mobile, et ambition de renforcer la sensibilisation des scolaires aux gestes du tri... Plaine Commune fait souffler un vent nouveau sur la question de la propreté urbaine.

[20-21] **terredesport**

Timothée Adolphe, l'athlète de Saint-Denis Émotion, rêve de l'or aux Jeux paralympiques de Tokyo.

[22-27] **monceil**

Gilles Brusset, l'art de transformer l'espace public.

[28-29] **c'estpolitique**

L'expression des groupes politiques du conseil de territoire.

[31] **toutsavoir**

Les informations pratiques indispensables sur les services proposés par Plaine Commune.



Le groupe Réalités devient propriétaire de Bauer, et lance sa rénovation

Depuis le 18 mai, le groupe Réalités est propriétaire du stade Bauer, le stade historique du Red Star. Réalités, qui a remporté l'appel à projets de la Métropole du Grand Paris pour son projet, a acquis l'enceinte municipale moyennant 26,5 millions d'euros. Rénové de manière écologique, et ouvert sur la ville, le stade servira aussi de lieu de spectacle et d'îlot de fraîcheur. La construction d'un immeuble de commerces et services de 30 000 m², dont 2 000 m² dédiés à la santé, est par ailleurs prévue. Le projet architectural détaillé sera dévoilé très prochainement. Durant les travaux, jusqu'en 2025, le Red Star continuera à jouer à Bauer.

Le Journal de Saint-Ouen-sur-Seine n° 58, mai 2021



© Benjamin Oget



Les berges, un endroit surveillé de près

La Seine, à L'île-Saint-Denis, ce sont 15 kilomètres de berges (deux fois sept ou huit kilomètres) sur lesquelles veille l'association Halage. Parmi les chantiers d'insertion déployés par Halage, celui des Berges de Seine 93 emploie huit salariés en insertion, plus un encadrant, pour ramasser les déchets et entretenir la ripisylve, cette végétation qui borde les milieux aquatiques. Fauche, tonte, aménagements de niches écologiques pour certaines espèces... Année après année, cette gestion contribue à valoriser les berges tout en aidant des personnes éloignées de l'emploi à se réinsérer.

Notre île n° 211, mai 2021



© Pierre-Yves Brunaud



Un meilleur cadre de vie pour le sud

Pour son premier numéro, Villetaneuse Ma Ville fait le point sur le nouveau programme national de renouvellement urbain des quartiers Saint-Leu – Langevin dont le second passage en comité est prévu en juillet pour une signature à l'automne. Dans les grandes lignes, le programme, auquel participe Plaine Commune, prévoit davantage d'espace pour les piétons, des voies nouvelles pour désenclaver le quartier, une offre résidentielle diversifiée, des locaux commerciaux plus adaptés, en pied d'immeuble, une nouvelle médiathèque regroupant Max-Pol-Fouchet et Jean-Renaudie ainsi que le centre de loisirs, la création d'une Maison de santé ou encore une salle de boxe au gymnase Paul-Langevin. Un projet de démolition-reconstruction-extension du groupe scolaire Langevin-Vallès et le redimensionnement de l'école Quatremaire sont aussi à l'étude.

Villetaneuse Ma Ville n° 01, avril 2021



© Willy Vainqueur

Le nouveau quartier des Tartres ou la renaissance d'un espace agricole et de détente

À la croisée des chemins entre Saint-Denis, Pierrefitte et Stains, cette zone de 33 hectares, à 10 minutes à pied des portes de l'Université Paris 8 et à 20 minutes de Paris, est en pleine mutation. Des équipements publics, ainsi que des logements se construisent autour des anciennes terres maraîchères en friche, mais le cœur du quartier sera un vaste parc de 16 hectares dont 1,5 ha de parcelles agricoles et 2,5 ha de jardins partagés. Quatre grandes promenades seront par ailleurs aménagées : la promenade Sud, bordée d'un réseau de mares, reliera le Clos Saint-Lazare de Stains et le métro Saint-Denis Université. La promenade Nord, qui longe un verger, permettra de se détendre dans des hamacs, et de rejoindre le Clos Saint-Lazare et le groupe scolaire Lucie-Aubrac. La promenade Est sera bordée de tables de pique-nique et de jeux d'eau. Quant à la promenade Ouest, entre le Clos Saint-Lazare et le métro, elle sera jalonnée de terrains de sport, d'espaces de loisirs et d'activités. La création d'un petit bois de 3 000 m², qui servira de zone refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales, est également prévue.

Vivre à Pierrefitte n° 107, mai 2021



en bref...



Chiara Zenati, de La Courneuve à Tokyo

« J'ai compris très vite qu'être en contact avec les chevaux m'irait bien. Ils ne font aucune différence entre une personne valide et une personne non valide. Pour eux, peu importe l'apparence. » Inscrite depuis ses 6 ans au centre équestre UCPA de La Courneuve et désormais âgée de 18 ans, la jeune cavalière hémiplegique s'envolera le 18 août pour Tokyo où elle tentera de décrocher l'or aux épreuves de para-dressage des Jeux paralympiques.

Regards n° 557, du 10 juin 2021



Épinay Scène de sport

Les 12 et 13 juin, Épinay-sur-Seine a donné le coup d'envoi de sa nouvelle politique sportive. Baptisée « Épinay Scène de sport », elle ambitionne d'étendre la pratique sportive dans toute la ville, en proposant des activités physiques pour tous, et d'entretenir la ferveur des Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Parmi les différentes mesures, la rénovation de la piste d'athlétisme, des tribunes, des vestiaires et du terrain d'honneur du parc municipal des sports est prévu pour 2022. Le parc municipal d'Orgemont et son nouveau gymnase seront quant à eux inaugurés en 2024.

Épinay en scène n° 218, juin 2021



Un hectare de jardins reconstitués au fort d'Aubervilliers

Alors que les travaux préparatoires à la construction du centre nautique du Fort d'Aubervilliers s'appêtent à commencer, les 17 jardiniers concernés par le déplacement de leur parcelle ont trouvé des solutions de remplacement grâce au travail de Grand Paris Aménagement, aménageur de la ZAC du Fort d'Aubervilliers. D'ici à 2022, un hectare de jardins sera par ailleurs reconstitué sur deux anciens terrains de football en friche situés au Fort.

Les Nouvelles d'Auber n° 47, mai 2021

Conseil de développement

« Notre moteur c'est la recherche du consensus »

Depuis 2005 le conseil de développement de Plaine Commune rend des avis consultatifs sur les grandes politiques et les grands projets de Plaine Commune. Martine Tiercelin et Laurent Haddad sont les co-présidents de cette instance de démocratie participative qui va renouveler dans les prochains mois une bonne partie de ses 80 membres (acteurs, usagers ou habitants du territoire).

EN COMMUN : Comment et pourquoi avez-vous intégré le conseil de développement ?

MARTINE TIERCELIN : Je suis dionysienne et j'assistais aux réunions des conseils de quartier, parce que je m'intéressais aux projets de la ville. Quand j'ai appris en 2003 que Plaine Commune allait créer un conseil de développement, avec une voisine, on s'est dit « allons-y », pour élargir notre périmètre d'information et de participation. Depuis six ans maintenant j'assume la co-présidence.

LAURENT HADDAD : J'ai connu Aubervilliers à travers un enga-

gement associatif. Je suis tombé amoureux de la ville, et j'ai quitté le 13^e arrondissement. C'est le président de l'association où j'œuvrais qui m'a parlé du conseil de développement. Je suis allé me renseigner, et je l'ai intégré en 2011. J'ai tout de suite adoré ce qu'on y faisait. J'ai beaucoup aimé l'ambiance et le fait que les membres soient tous bénévoles et volontaires plutôt que nommés comme c'est le cas parfois ailleurs.

En 2018 on m'a proposé de devenir co-président, et j'ai accepté bien volontiers.

EN COMMUN : Si vous vous êtes investis toutes ces années c'est que vous avez trouvé l'expérience intéressante...

MT : Je viens du secteur privé. Grâce au conseil de développement j'ai appris beaucoup de choses sur les collectivités territoriales. Leur fonctionnement, leur organisation, leur langage aussi.

LH : On acquiert des connaissances incroyables au conseil de développement mais surtout j'ai pu grâce à cette instance rencontrer des personnes issues des neuf villes de Plaine Commune que je n'aurais jamais pu rencontrer autrement. Ces rencontres m'ont beaucoup enrichi. J'ai aussi beaucoup apprécié m'inscrire dans la durée. Le conseil de développement forme un groupe très soudé à force de travailler ensemble.



Mercredi 16 juin, après de longs mois d'activité à distance, les membres du conseil de développement de Plaine Commune ont pu se retrouver physiquement pour une assemblée plénière consacrée à l'avenir de l'instance et de la démocratie participative à l'échelle du territoire. Saisi par le président Mathieu Hanotin sur le sujet, le conseil de développement doit rendre un avis avant la fin de l'année. Parmi les personnalités auditionnées ce soir-là : Hervé Chevreau maire d'Epina-sur-Seine et vice-président de Plaine Commune en charge des finances.

EN COMMUN : S'il fallait ne retenir qu'une contribution à laquelle vous avez participé...

MT : Je me souviens de celle sur le tourisme qui avait abouti à l'organisation d'un colloque avec des élus et des professionnels du secteur. J'avais trouvé le moment très enrichissant.

LH : Pour ma part c'est notre contribution sur l'accès à l'habitat pour les personnes juste au-dessus du seuil de pauvreté que je retiendrais. Nous avions reçu des personnalités formidables au cours des auditions. Et je citerais aussi notre contribution fil rouge sur le budget. Martine qui y a beaucoup œuvré ne me démentira pas : je pense que c'est celle qui marque le plus les élus, parce qu'au fil des années nous sommes de mieux en mieux formés et de plus en plus pertinents.

EN COMMUN : En quoi échanger ses idées au sein du conseil de développement est différent que de débattre sur les réseaux sociaux ?

LH : Notre moteur c'est la recherche du consensus tout en donnant de la visibilité à la diversité des points de vue. Le consensus n'est pas synonyme de tiédeur. On peut avoir des avis tranchés, si nous partageons tous la même idée.

MT : Notre principe c'est d'échanger dans le respect, toujours.

EN COMMUN : Entendez-vous certaines critiques ?

LH : Certains pensent que le conseil de développement ne sert à rien ou que c'est un alibi. Je leur répondrais que nous sommes payés à l'attention...celle des élus. Si nous ne parvenons pas à capter leur attention alors on peut être déçu en effet. Nous ne sommes pas là pour leur dire quoi faire, mais simplement pour être entendus.

MT : J'ajouterais que ce manque de retour de la part des élus est une limite que rencontrent beaucoup de conseils de développement.

EN COMMUN : Qu'auriez-vous envie de dire aux potentiels futurs membres ?

MT : Il faut essayer et venir expérimenter le travail collectif citoyen. C'est aussi l'occasion de faire remonter certaines attentes de la population.

LH : De l'extérieur, le conseil de développement ne donne pas forcément très envie. Mais généralement les nouveaux membres sont assez vite convaincus. Je précise aussi qu'au conseil de développement chacun parle en son nom, pour ensuite se fondre dans le collectif.



Retrouvez l'actualité du conseil de développement de Plaine Commune sur Facebook et Twitter **@CoDevPlaineco**. Si vous avez envie de tenter l'aventure du conseil de développement, remplissez le formulaire en ligne sur **conseildedeveloppement.plainecommune.fr** et sur **plainecommune.fr**, ou contactez par mail à **conseil-developpement@plainecommune.fr** ou par téléphone 01 55 93 49 38



Ambition

Faire du boulevard périphérique un territoire métropolitain exemplaire

Le 25 mai, Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune, maire de Saint-Denis, Stéphane Troussel, président du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Emmanuel Grégoire, premier adjoint à la maire de Paris, ont parcouru une partie du boulevard périphérique, allant de la Porte Pouchet à la Porte de la Villette.

Le but de cette visite sur site était de mettre en lumière les enjeux de la convention de coopération, signée en avril dernier, entre Plaine Commune, le département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris. Cette convention a pour ambition de faire du boulevard périphérique un véritable territoire de métropolitain. « Le boulevard périphérique et ses portes ne sont pas que des espaces de passage, ce sont d'abord des lieux de vie, de travail et d'usages quotidiens pour de très nombreux habitants et salariés », insiste Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune. Et d'ajouter : « Le périphérique a longtemps exprimé une rupture urbaine entre les habitants de Paris et les habitants de banlieue. Avec cette convention de coopération, nous affirmons, concrètement, notre volonté commune d'aménager ce territoire afin qu'il soit profitable à tous les habitants, qu'ils soient de Paris ou de l'autre côté du périphérique. C'est, je pense, une démarche historique. »

Enjeux stratégiques et de vie quotidienne

Une ambition qui se décline par la prise en considération d'enjeux précis tels les mobilités, où la Porte de la Chapelle est appelée à devenir « un cœur de déplacement », ou encore l'intégration des grands projets comme le Campus Condorcet qui deviendra, dans les années à venir, un pôle universitaire de dimension européenne. Le cadre de vie des habitants est également au cœur de cette convention de coopération avec, notamment, les questions de logement, de végétalisation et d'entretien des espaces publics, ou encore de l'accès partagé à un certain nombre de services publics. Bref, une convention dont l'ambition est de faire du boulevard périphérique un symbole exemplaire de la construction du Grand Paris.

Lutte contre l'habitat indigne

Le Permis de louer porte ses fruits

Instauré en janvier 2019 par Plaine Commune et les villes d'Aubervilliers, La Courneuve, Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains*, le Permis de louer porte ses fruits. Ce dispositif de lutte contre l'habitat indigne et les propriétaires peu scrupuleux introduit le principe d'une demande préalable d'autorisation de mise en location. Le circuit est le suivant : les services d'hygiène des villes instruisent les dossiers de permis de louer communiqués par les propriétaires, et réalisent, le cas échéant, des visites dans les logements à louer. Lorsqu'une infraction au régime d'autorisation préalable de mise en location est constatée par les villes, un procès-verbal est alors adressé au Préfet de Seine-Saint-Denis.

Celui-ci prend alors un arrêté pour appliquer l'amende au propriétaire.

À ce jour, 14 amendes allant de 1 050 à 10 000 euros ont été adressées à des propriétaires du territoire. D'autres procédures sont en cours.

**Le Permis de louer ne s'applique qu'à certains secteurs. Pour les connaître rendez-vous sur <https://plainecommune.fr/permisdelaouer/>*



Départementales

L'union de la gauche victorieuse

Avec 54,96 % des voix, la liste d'union de la gauche, composée du PS, d'EELV et du PCF et conduite par Stéphane Troussel, président sortant du Département, a remporté le second tour des élections départementales. Une victoire nette de la gauche qui s'impose dans 13 des 21 cantons du département. Ces élections départementales 2021 ont été marquées par un très fort niveau d'abstention proche de 75 % sur les deux tours de scrutin.

Infos création d'entreprise



Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-dentreprise
Formulaire en ligne

0 811 562 563
Téléphone

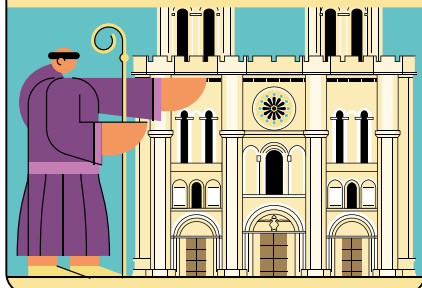


La flèche de la basilique Saint-Denis :

Le premier chef d'œuvre gothique

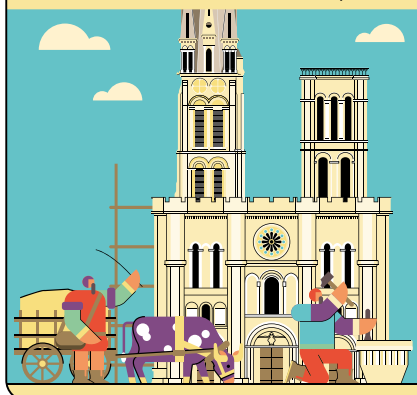
1130-1144

Sous l'impulsion de l'abbé Suger, la façade occidentale est érigée avec ses trois portails et deux clochers. La basilique est augmentée peu après le chevet. Ces deux constructions inaugurent le style gothique.



1190-1200

Construction de la tour nord et de la flèche de la basilique.



1231-1281

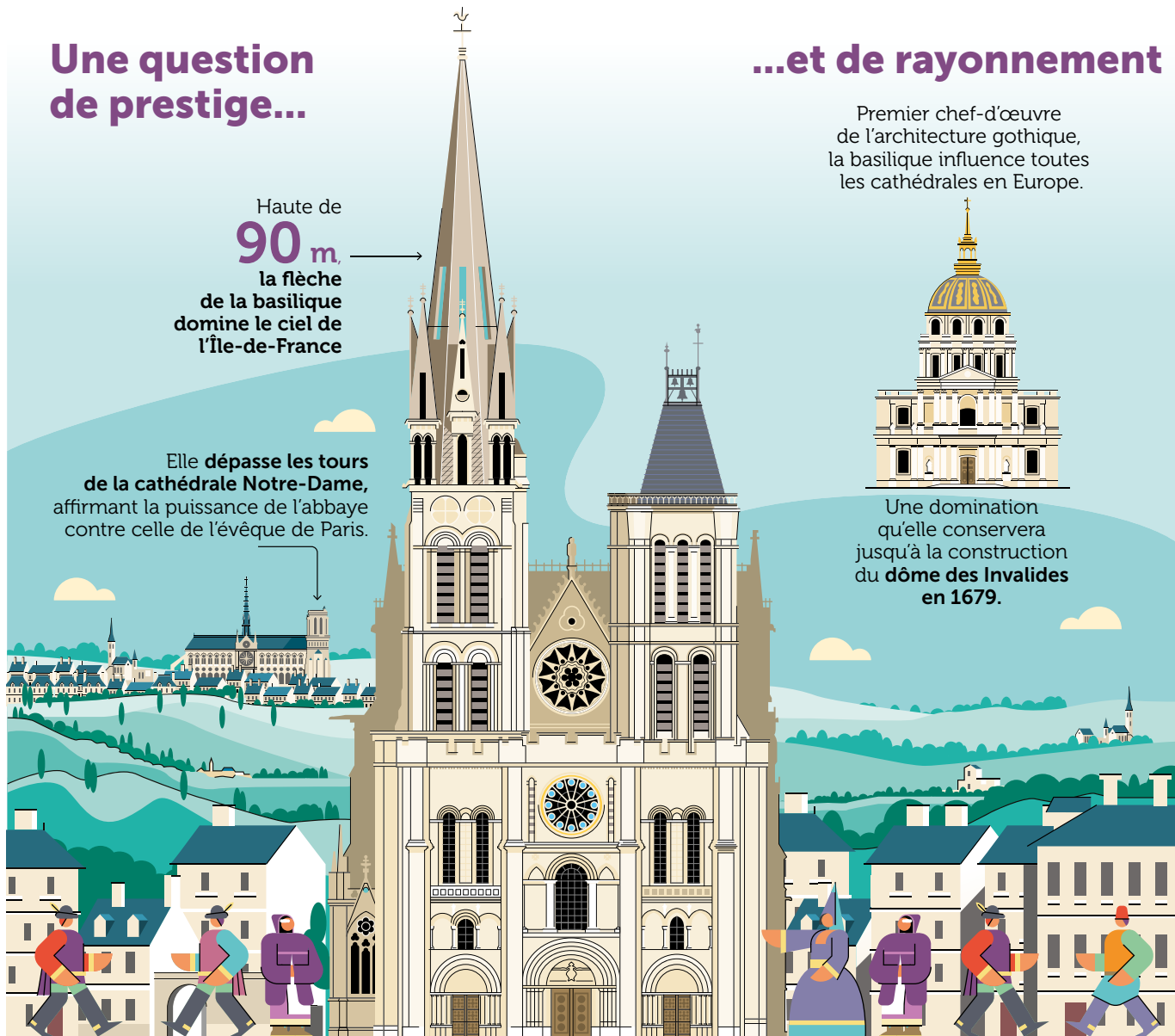
Reconstruction de la nef et du transept, notamment sous la maîtrise d'œuvre de Pierre de Montreuil : c'est le gothique rayonnant.



Une question de prestige...

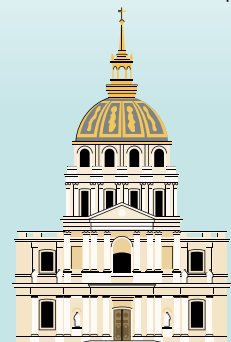
Haute de **90 m**, la flèche de la basilique domine le ciel de l'Île-de-France

Elle dépasse les tours de la cathédrale Notre-Dame, affirmant la puissance de l'abbaye contre celle de l'évêque de Paris.



...et de rayonnement

Premier chef-d'œuvre de l'architecture gothique, la basilique influence toutes les cathédrales en Europe.



Une domination qu'elle conservera jusqu'à la construction du dôme des Invalides en 1679.

quelle histoire !

1837-1847 le temps des catastrophes

1837
La foudre frappe la flèche et occasionne d'importants dégâts. L'architecte **François Debret** entreprend la restauration de la flèche.



1845
Un ouragan et la foudre endommagent gravement la structure.

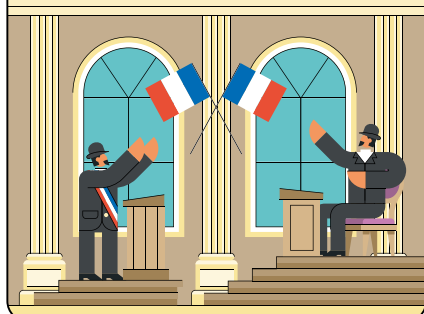


1847
La flèche et le clocher sont démontés. Le remontage ne sera jamais financé.



170 ans de mobilisation pour sa reconstruction

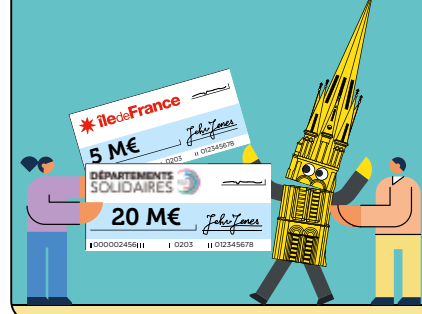
Dès 1851
Le maire de Saint-Denis demande la reconstruction de la tour nord et de la flèche. Demande réitérée dans les années 1970 et 1980.



2017
Création de l'association «Suivez la flèche». L'État lui confie la maîtrise d'ouvrage du chantier. Le remontage de la flèche connaît un tournant décisif.



2020
Le **FS2i*** décide de verser une subvention de **20 M€**, (+ 5 M€ de la Région Ile-de-France). Le projet de remontage est quasiment financé.



*Fonds de Solidarité Interdépartemental d'Investissement

La flèche, symbole d'une ambition commune pour 2028

Automne 2021
Début des **fouilles archéologiques** et des **travaux de consolidation**.



2022
Le chantier visitable ouvre ses portes au public.



2028
Fin du chantier en 2028. La flèche est le symbole de la candidature Saint-Denis Plaine Commune capitale européenne de la culture en 2028.



our.comics.com



BOUCHE INCENDIE OUVERTE = DANGER

Risque de blessure ou d'accident,
impossibilité d'éteindre un incendie,
coupure d'eau dans les habitations et les
hôpitaux, inondation des rues et bâtiments,
gaspillage d'eau potable...

L'utilisation des
bouches incendie
par toute personne
autre que les
secours publics est
passible de 3 ans
d'emprisonnement
et de 45 000 €
d'amende.

SIGNELEZ L'OUVERTURE D'UNE BOUCHE INCENDIE

En semaine

Allo agglo : 0800 074 904

Le soir et le week-end

Votre mairie, le commissariat ou les
pompiers

Vent nouveau sur la propreté



Début prochain de la vidéo-verbalisation pour lutter contre les dépôts sauvages, lancement, en janvier dernier, de l'expérimentation de la collecte hebdomadaire des emballages à Saint-Denis, ou encore volonté de proposer, à l'automne prochain, une nouvelle application mobile pour répondre plus efficacement aux demandes d'intervention émises par les habitants. La question de la propreté urbaine, un des engagements de Mathieu Hanotin, président de Plaine Commune, connaît des avancées nouvelles. À ces projets, s'ajoute également la volonté de l'Établissement public territorial de mieux coopérer avec les collectivités voisines afin de faire du cadre de vie un enjeu métropolitain. ►

► Par H.C-T.

Questions à **Corentin Duprey**,
vice-président de Plaine Commune en charge de la qualité du Cadre de vie,
du traitement et de la collecte des déchets.

Dépôts sauvages : « En finir avec le sentiment d'impunité »

Quel constat faites-vous de l'état de propreté de l'espace public à Plaine Commune ?

Je dirais que les espaces publics très fréquentés de notre territoire sont propres car ils sont nettoyés quotidiennement par les équipes de Plaine Commune. En revanche, il existe de nombreux points durs, dus aux incivilités, qui dégradent le cadre de vie général des habitants, et qui sont source de mécontentement. Ensuite, il y a d'autres lieux qui posent problème comme les entrées d'autoroute et les berges du canal Saint-Denis, des lieux dont l'entretien ne dépend pas de Plaine Commune ou des villes.

Que faire alors ?

Demander à ceux qui en ont la responsabilité de faire ce qu'ils doivent faire, tout simplement. Être ferme, leur dire que l'entretien du canal Saint-Denis ne doit pas s'arrêter aux limites de Paris. Mais nous sommes sur la voie d'une meilleure coopération avec la ville de Paris notamment. C'est d'ailleurs le sens de la convention signée entre Plaine Commune, la ville de Paris et le Département visant à une meilleure coopération pour l'aménagement des portes du boulevard périphérique dont la question de l'entretien des espaces publics est l'un des volets. Il y a eu aussi, le 19 juin dernier, la première édition de *Ménage ton canal*. Une opération de sensibilisation sur l'entretien des canaux parisiens que nous menons avec la ville de Paris et de nombreuses associations.

Les incivilités auxquelles vous faisiez référence sont les dépôts sauvages ?

Oui, c'est un véritable problème sur notre territoire. L'an dernier, 32 000 tonnes de dépôts sauvages ont été ramassés par les services de Plaine Commune, un chiffre en hausse. Ce sont des incivilités qui pourrissent la qualité de vie des habitants, et qui coûtent plus de 5 millions

“
**Nous sommes sur
la voie d'une meilleure
coopération**”

d'euros, chaque année, à Plaine Commune. C'est aussi un surcoût qui pèse sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la Teom). Payer, chaque année, plus 5 millions d'euros pour des incivilités, ce n'est plus supportable.

D'où la mise en œuvre prochaine de la vidéo verbalisation dans les prochains mois ?

Oui, nous voulons en finir avec le sentiment d'impunité. Bientôt, les auteurs de ce type d'incivilités s'exposeront à des amendes de 1 500 euros. Le montant de ces amendes pourra même aller au-delà en fonction de la gravité de l'infraction commise. Les dépôts sauvages qui portent atteinte à l'environnement ou à la sécurité des personnes pourront faire l'objet de poursuites pénales.

Ce type de dispositif a déjà été expérimenté dans d'autres collectivités pour des résultats mitigés.

Oui, parce que le cadre législatif n'était pas adapté. Avant, pour dresser un procès-verbal, il fallait prendre les contrevenants en flagrant délit. Depuis février 2020, la législation a changé. Dorénavant, il suffit qu'un agent assermenté constate les images d'une infraction pour engager des poursuites.

Cette adaptation du cadre légal va rendre la vidéo-verbalisation beaucoup plus efficace et dissuasive. Elle sera un outil de plus pour aider les agents de Plaine Commune qui en ont assez d'avoir l'impression de vider l'océan à la petite cuillère.

Concrètement, comment ce dispositif va-t-il s'organiser ?

Il sera expérimenté, dans les prochains mois, à Saint-Denis, Aubervilliers, Stains et La Courneuve. Sur ces villes, les services de Plaine Commune ont travaillé sur une cartographie recensant les principaux points où les dépôts sauvages sont récurrents. 65 points ont ainsi été identifiés et déclarés à la préfecture. Pour commencer, une vingtaine de caméras y seront déployées. Ce sont des caméras spéciales, capables de filmer également la nuit.

Les images seront ensuite analysées par des agents assermentés, et envoyées aux services de police et aux villes dont les maires ont pouvoir de police. C'est donc un dispositif qui réclame une grande coordination entre tous les partenaires, mais je peux vous assurer qu'il y a une vraie volonté d'agir.

Autre expérimentation, celle du passage de la collecte hebdomadaire des emballages à Saint-Denis en janvier dernier. Avez-vous un retour d'expérience ?

Oui, nous avons de très bons résultats. Les accidents de tri ont baissé de 29 % en 5 mois. Il faut savoir qu'une tonne d'emballages mal triée coûte 110 euros au lieu de 30 euros. Améliorer le geste de tri a donc des répercussions positives sur l'environnement, mais aussi sur le coût de la collecte.

Le prix du traitement des déchets va encore augmenter ces prochaines années, il faut donc poursuivre cet effort d'amélioration des gestes du tri. Le passage à la collecte hebdomadaire au lieu de toutes les deux semaines est donc un succès. Nous devrions être en mesure de l'étendre aux autres villes de Plaine Commune en mai 2022.

“
**La vidéo-verbalisation
 sera un outil de plus pour
 aider les agents dans
 leurs missions**”

Lors du Conseil de territoire du 25 mai dernier, vous avez annoncé la mise en service à l'automne d'une nouvelle application mobile et gratuite à destination des habitants.

Oui, cette application, dont le nom n'est pas encore arrêté, permettra aux habitants de signaler un problème, et de demander une intervention rapide des services de Plaine Commune. Pour cela, il suffira de photographier le dépôt sauvage ou le nid-de-poule sur le trottoir, et d'envoyer la photo depuis son téléphone. L'application alertera alors directement le service compétent afin qu'il intervienne plus rapidement. Une fois l'intervention effectuée, l'utilisateur de l'application recevra une notification l'informant que sa demande a bien été traitée.

Avec elle, vous voulez améliorer les services rendus aux habitants

Oui, cette application aura pour vocation de faciliter les demandes des habitants, et de fournir aux agents de Plaine Commune un nouvel outil capable de mesurer leur activité en fonction des remontées de terrain. Nous devons moderniser les services que nous rendons aux habitants. Aujourd'hui, 80 % des signalements et des demandes se font par téléphone auprès d'Allo Agglo alors que 80 % des habitants sont équipés de smartphone. Il faut nous adapter aux nouveaux usages.

Allo Agglo sera maintenue ?

Oui, mais les missions d'Allo Agglo vont se recentrer sur des missions de services aux usagers comme, par exemple, les demandes de raccordement, ou l'information sur les jours de collecte. Bien entendu, Allo Agglo accompagnera les habitants qui ne sont pas équipés de smartphone ou qui ne sont pas très à l'aise avec les outils numériques.

Vous avez également confié votre intention de renforcer les actions de sensibilisation, notamment auprès des scolaires. Pouvez-vous en dire davantage ?

Chaque année, Plaine Commune mène près de 300 interventions dans les écoles du



© Fabrice Gaboriau

territoire. Elles ont le mérite d'exister mais, à l'échelle de Plaine Commune, elles ne sont pas suffisantes. Notre ambition est de sensibiliser tous les enfants d'une même classe d'âge. L'objectif serait de donner à tous les élèves de CM1 du territoire l'accès à deux ateliers de sensibilisation au cours de leur année scolaire. C'est très ambitieux, mais c'est un objectif que nous nous fixons pour les prochaines années.

“
**Notre volonté est
 de sensibiliser**”



Une équipe mobile de Plaine Commune en action.

© Raphaël Fourmier

Sur le terrain aux côtés des agents du Cadre de vie

L'an dernier, 32 000 tonnes de déchets issus des dépôts sauvages ont été ramassées par les équipes de Plaine Commune : un véritable fléau pour le cadre de vie des habitants, et une atteinte permanente pour l'environnement. Ce problème qui, année après année, prend de plus en plus d'ampleur, décourage les équipes, et coûte plus de 5 millions d'euros à la collectivité. Reportage aux côtés des équipes de Propreté de Plaine Commune du centre technique municipal (CTM) de Stains.

Il est presque 7 heures du matin au Centre technique municipal de Stains. Les agents du cadre de vie de Plaine Commune s'attendent à passer une rude journée. « C'est un peu le cas tous les jours, mais c'est particulièrement vrai chaque début de semaine », précise Loris Delacourt, chef d'équipe. Avant de se répartir en équipes mobiles composées de 2 agents, l'équipe propreté assiste au brief matinal animé par Samia Bounouar, la cheffe de la propreté pour le secteur de Stains. Et Samia d'expliquer : « Nous faisons le tour des interventions d'urgence à réaliser provenant des signalements d'habitants et qui nous ont été transmises par le service Allo Agglo. »

Un travail coordonné

L'action des équipes sur le terrain répond à une organisation précise. « Les équipes mobiles

s'occupent des dépôts sauvages dont le volume est inférieur à 1 m³. Les dépôts sauvages les plus volumineux, eux, seront pris en charge par l'équipe mutualisée du centre technique territorial de Pierrefitte-sur-Seine qui est équipée d'un camion muni d'un bras mécanique. Au volant de sa voiture, Samia assure la bonne coordination entre toutes les équipes, et porte une vigilance particulière à l'apparition de nouveaux dépôts sauvages sur les trottoirs. « Avec l'expérience, on arrive à déterminer ce qui relève d'une incompréhension sur le calendrier de collecte, ou d'une infraction caractérisée. Pour ce cas-là, je pense qu'il s'agit de nouveaux arrivants dans le quartier. Je vais en informer les services municipaux de Stains afin qu'ils enquêtent », explique Samia. Pour la responsable de la propreté à Stains, l'efficacité du travail dépend de la bonne coordination entre les services de Plaine Commune et des

villes, mais également d'une connaissance très fine du terrain.

La vidéo-verbalisation plébiscitée par les agents

Une expérience et une connaissance du terrain, que la future application mobile, mise en place par Plaine Commune à l'automne prochain, devrait encore améliorer. « Tous les outils nous permettant de mesurer notre activité et d'améliorer nos pratiques sont les bienvenus, mais, derrière les outils numériques, il y aura toujours l'intervention humaine », prévient Samia Bounouar.

Pour Samia, l'outil incontournable reste la vidéo-verbalisation : « Demandez aux équipes de Plaine Commune qui travaillent sur le terrain. Toutes vous diront qu'il faut, en plus de la prévention et des actions de sensibilisation, un moyen de sanction. »



© Thierry Ardouin/Tendance Floue

Même s'il demande à voir le système de vidéo-verbalisation à l'œuvre, Loris Delacourt, chef d'équipe au centre municipal de Stains, est convaincu de l'urgence d'agir : « Il y a quelques années, c'étaient les déchets amiantés qui posaient problème. Aujourd'hui, on constate que de plus en plus de produits chimiques,

notamment les huiles de vidange, sont abandonnés sur l'espace public. Ces produits finissent par s'écouler dans l'environnement. » Et de conclure : « On va voir si la vidéo-verbalisation est simple et efficace à l'usage. Mais, aujourd'hui, elle paraît être le seul moyen de lutter contre ce fléau. »

Les dépôts sauvages en chiffres

32 000 tonnes de déchets issus des dépôts sauvages sont ramassés, chaque année, par les agents de Plaine Commune.

5,5 millions d'euros par an, c'est ce que coûte le traitement des dépôts sauvages à Plaine Commune.



© Willy Vainqueur

Parole à

Loris Delacourt,
Plaine Commune, chef
d'équipe au centre
technique municipal
de Stains

« C'est accaparant
et décourageant »

On a parfois l'impression de vivre un jour sans fin. Nous sommes en début de semaine, et je sais que nous ramasserons au moins 8 tonnes de dépôts sauvages aujourd'hui. Année après année, les quantités ramassées sont de plus en plus importantes. Pour vous donner un ordre d'idée, sur la vingtaine d'agents qui travailleront aujourd'hui à l'entretien des espaces publics de Stains, 14 seront dédiés au ramassage des dépôts sauvages. C'est accaparant et décourageant pour les agents. Quand on travaille, c'est pour arriver à un résultat. Là, on a l'impression de vider l'océan avec une petite cuillère.

Samia Bounouar,
Plaine Commune, cheffe
de la propreté pour le
secteur de Stains

« La vidéo-verbalisation
est une réponse
aux difficultés que
nous rencontrons
sur le terrain »

La vidéo-verbalisation est très attendue par les agents de Plaine Commune. Pour eux, c'est une sorte de reconnaissance et de réponse aux difficultés qu'ils rencontrent sur le terrain. Je pense qu'il faut passer aux sanctions. On constate tous les jours des atteintes à l'environnement. Le problème des huiles de vidange est préoccupant. La vidéo-verbalisation sera, je pense, une des réponses à ce problème. Elle nécessitera sans doute un temps d'adaptation et une coordination entre les services de Plaine Commune, des villes et la police.

Plaine Commune expérimente la vidéo-verbalisation

Une adaptation récente de la loi a fait de l'image un moyen de caractériser l'infraction d'abandon de déchets sur la voie publique. Plaine Commune et les villes d'Aubervilliers, de Saint-Denis, de Stains et de La Courneuve ont saisi cette opportunité pour mettre en place un ambitieux système de vidéo-verbalisation. Celui-ci sera déployé dans les prochains mois.

Une série de décrets et la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 font désormais de la vidéo-verbalisation, jusqu'ici cantonnée à un rôle dissuasif, un outil prometteur dans la lutte contre les abandons de déchets sur l'espace public. Concrètement, la loi autorise désormais un agent assermenté à caractériser une infraction d'abandon de déchets à partir d'images. « C'est un changement de paradigme total. Avant cette loi, il fallait prendre les contrevenants sur le fait. Autant dire qu'il était très compliqué d'aboutir à des sanctions... Maintenant, la vidéo-verbalisation devient un outil tout à fait viable et efficace dans la lutte contre les dépôts sauvages », se réjouit-on au sein de l'Établissement public territorial Plaine Commune.

Des amendes de 1 500 euros et des poursuites pénales possibles

Comme beaucoup d'autres collectivités françaises, confrontées elles-aussi à la réalité

des dépôts sauvages, Plaine Commune et les villes d'Aubervilliers, de Saint-Denis, La Courneuve et de Stains ont travaillé depuis plusieurs mois à la mise en œuvre d'un dispositif de vidéo-verbalisation. Pour ce faire, Plaine Commune a élaboré une cartographie recensant 65 sites régulièrement touchés par ces incivilités. C'est sur ces derniers que seront déployées alternativement une vingtaine de caméras nomades. Chaque angle de caméra a été déclaré à la préfecture, et validé par les services de l'État ; une étape obligatoire pour s'assurer de la conformité des installations.

Côté technique, les services de Plaine Commune n'ont pas souhaité dévoiler l'ensemble des capacités du système, précisant tout de même qu'il est en mesure de filmer la nuit, et de repérer les mouvements anormaux. Les images, quant à elles, seront gérées par les centres de supervision urbains des villes, et conservées durant un temps limité.

Derrière ce système, des agents assermentés qualifieront les infractions, et engageront des poursuites à l'encontre des contrevenants. Les auteurs d'abandon de déchets depuis un

véhicule pourront être ainsi sanctionnés d'une amende minimale de 1 500 euros ainsi que de poursuites pénales si le délit porte atteinte à la sécurité des personnes et à l'environnement.

En chiffres

20, c'est le nombre de caméras nomades qui seront déployées, dans un premier temps, sur les communes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, de Stains et d'Aubervilliers.

1 500 euros, c'est le montant minimum de l'amende à laquelle s'exposeront les auteurs de dépôts sauvages une fois que le système de vidéo-verbalisation sera mis en service.



Propreté : l'enjeu de mieux coopérer

Les réponses aux questions de propreté urbaine se trouvent aussi dans la coopération entre les villes et leurs services. En avril dernier, Plaine Commune, le Département de la Seine-Saint-Denis et la ville de Paris ont signé une convention pour un développement plus harmonieux des portes situées le long du boulevard périphérique (voir page 7). Un acte fort dans lequel la question de l'entretien des espaces publics a toute sa place.

Première édition de Ménage ton canal

Plaine Commune et les villes de Saint-Denis et d'Aubervilliers ont participé avec la ville de Paris, le 19 juin dernier, à la première édition de *Ménage ton canal*. Une journée dédiée à la détente et aux actions de sensibilisation sur la question de l'entretien et de la sauvegarde des canaux Saint-Martin et Saint-Denis.

Au total, une trentaine d'associations partenaires ont animé des ateliers pour des milliers de visiteurs. Au programme : balades le long des canaux, animations musicales, conférences sur la biodiversité, baignade, jeu de piste ou encore portes ouvertes aux jardins de l'écluse, sans oublier les 10 points relais de collecte répartis sur tout le parcours.

Une opération qui traduit la volonté partagée des villes et de leurs habitants de mieux coopérer à l'entretien des canaux et de leurs berges.

Les Grandes lessives : exemples de coopérations quotidiennes

Instaurées dans le milieu des années 2000, à Saint-Denis et à Stains, puis dans les autres villes du territoire, les Grandes lessives, sont



© Raphaël Fournier



© Raphaël Fournier

des interventions régulièrement menées dans tous les quartiers.

« L'idée est de nettoyer 1 km de voirie, et de traiter l'ensemble des problématiques, à savoir les dépôts sauvages, les mauvaises herbes, les tags, l'affichage sauvage ou encore l'enlèvement des véhicules-épaves. Pour cela, ces opérations nécessitent une parfaite coordination entre les services de Plaine Commune, des villes et de la police », explique Thierry Gueldry, responsable d'une équipe mutualisée à Plaine Commune.

En presque 20 ans d'existence, Les Grandes lessives ont fait leurs preuves sur le terrain, et ont participé à renforcer les liens et la coordination entre Plaine Commune et les villes du territoire.

En raison de leur efficacité, ces opérations ont vu leur fréquence s'intensifier au cours des derniers mois.

**Handisport**

Timothée Adolphe

à Tokyo avec de l'or dans les jambes

Le licencié au Saint-Denis Émotion et quintuple champion d'Europe participera, dans quelques semaines, aux Jeux paralympiques de Tokyo avec une ambition en tête : décrocher l'or sur les épreuves de 100 et 400 mètres.

Timothée Adolphe, sprinteur paralympique de 31 ans, fait partie des meilleures chances de médailles tricolores aux Jeux de Tokyo. Sa force ? Un mental à toute épreuve. Car, avant de récolter titres et records sur les pistes d'athlétisme, ce quintuple champion d'Europe, licencié au Saint-Denis Émotion, a eu une vie jalonnée de blessures et de désillusions. Malvoyant de naissance, il est opéré d'une cataracte des deux yeux l'âge de 3 ans. Dix jours plus tard, il échappe à la vigilance de sa baby-sitter, et se cogne violemment contre une vitre. Il perd son œil droit. À 6 ans, en pleine bagarre, son œil gauche est touché. Verdict : son acuité visuelle n'est plus que d'un vingtième. À 19 ans : en descendant d'une scène musicale d'où il vient de se produire, ce passionné de rap reçoit un coup de coude qui le plonge définitivement dans l'obscurité.

Si ces coups du sort en auraient découragé plus d'un, Timothée a toujours cru en sa bonne étoile. « À 10 ans, en regardant les Championnats du monde de Séville, je découvre l'athlétisme et le handisport. Je suis littéralement fasciné. Je me souviens avoir dit à mes grands-parents qu'un jour ce serait moi qu'ils regarderaient à la télé ! »

Une volonté à toute épreuve

Volontaire, toujours poussé par sa famille, Timothée s'inscrit dans la foulée dans un club des Yvelines. Lattes fluorescentes devant les haies pour entrevoir où prendre son impulsion, écharpe de sauvetage orange sur la planche pour ne pas mordre la ligne...

Ses entraîneurs se plient en quatre pour trouver des aménagements, et lui permettre d'assouvir sa passion pour l'athlétisme.

L'arrivée en internat à Angers, à l'aube de ses 15 ans, est plus difficile. L'adolescent tente de poursuivre son rêve, et se présente à l'AS du lycée. Il explique avoir besoin d'un guide pour le sprint du 100 et du 200 mètres. La réponse qu'on lui oppose est glaçante : « Pas de temps à perdre avec un aveugle ». Fin de la discussion. « J'étais en pleine construction, j'ai pris une claque monumentale ».

Mais Timothée n'a pas dit son dernier mot. Il s'accroche, veut continuer à s'épanouir. Et s'inscrit donc au *torball*, un sport de ballon sonore pour déficients visuels. « J'ai vite trouvé ma place, je prenais du plaisir, je suis rapidement devenu capitaine de l'équipe. J'ai même été sélectionné en équipe de France. Mais moi, je voyais plus grand, je visais l'international ! »

Alors, quand au détour d'une conversation un ami lui parle du PUC – club d'athlétisme reconnu du 13^e, il fonce se présenter aux entraîneurs handisport : « 1,84 m pour 60 kg tout mouillé, j'étais une allumette ! » Une allumette certes, mais qui n'attend plus qu'à faire des étincelles !



© Florent Pervillé

Comment aviez-vous réagi à l'annonce du report des JO de Tokyo ?

Nous étions à 4 mois des Jeux, j'ai pris une grosse claque. Mais plutôt que de me décourager, j'ai décidé d'en profiter pour bosser mes points faibles. J'ai fait pas mal de PPG (préparation physique générale), avec un gros programme vélo-musculation, beaucoup de cardio et d'endurance. Mais cela a été dur psychologiquement.

Comment envisagez-vous votre fonction d'ambassadeur du territoire ?

Je ne l'envisage pas, je la ressens. Je vais représenter mon pays, mais aussi Saint-Denis en tant que licencié du club local. Plus largement, c'est tout le 93 que j'espère ainsi mettre à l'honneur ! C'est l'occasion de « dé-stigmatiser » les jeunes de banlieue, de leur envoyer un message d'espoir aussi : il faut croire en ses rêves !

Vous projetez-vous déjà dans les Jeux de Paris 2024 ?

Bien sûr, j'aurai 35 ans. Donc, c'est tout à fait envisageable. Participer à des Jeux chez soi, c'est une chance unique pour un athlète.

Malgré vos titres, vous n'avez jamais couru au Stade-de-France ?

Jamais en athlétisme, les compétitions handisport ne sont jamais organisées en même temps que les compétitions pour les valides. C'est comme ça ! Mais cela me fait une motivation supplémentaire pour faire partie de l'aventure en 2024.



© Florent Pervillé

À Tokyo, dans la peau d'un favori

Le club lui ouvre grand les bras. D'abord guidé à la voix, il est rapidement aidé par un guide. « J'avais tout à prouver, (...) mais on me répétait que j'étais un diamant qu'il fallait juste polir. Je garde toujours cette phrase en tête pour aller le plus loin possible. ».

Dès lors, Timothée ne déçoit pas. De ses premières médailles aux championnats de France en 2011 – avec le record de France sur 800 mètres en 2'16"07, à son titre de Champion du Monde lors des derniers Mondiaux handisport, plus rien ne l'arrête. Aujourd'hui licencié au club Saint-Denis Émotion, il assume son statut de favori. Les Jeux de Tokyo en ligne de mire, Timothée rêve d'un titre paralympique pour compléter son palmarès : « J'ai connu des désillusions lors des championnats d'Europe, du Monde et même aux Jeux de Rio, en étant à chaque fois disqualifié », peste-t-il. Si le licencié de Saint-Denis Émotion a multiplié les coups du sort entre 2016 et 2018, il est aujourd'hui dans une « énergie revancharde qui (le) porte ». Autre soutien de taille, ses guides sur la piste de l'INSEP où il s'entraîne, Bruno Naprix et Jeffrey Lami : « Nous visons le doublé sur 100 et 400 mètres. Nous sommes dans une relation de confiance absolue, entre nous c'est fraternel, sur la piste nous ne formons plus qu'un ».

Dans la dernière ligne droite avant les Jeux, Timothée partage aujourd'hui son temps entre ses entraînements intensifs et sa vie de tout jeune père de famille. Inarrêtable, il a encore bien d'autres projets en tête, comme un one man show à la rentrée, et le lancement de sa ligne de vêtements. On dirait que le diamant a bel et bien été poli.

Suivez les athlètes du territoire aux Jeux de Tokyo sur plainecommune.fr



Les sculptures-paysages de Gilles Brusset

Artiste plasticien et architecte-paysagiste

Quand Gilles Brusset commence ses études à l'école d'architecture de Paris Belleville, il ne sait pas encore que paysagiste est un métier. Au début des années 2000, on n'entend d'ailleurs pas beaucoup parler de cette profession dans les écoles d'architecture, mais la vue sur les ruelles qui descendent du plateau de Romainville vers la vallée de la Seine, les petites échappées et les bouts d'horizon lui font découvrir assez vite que le paysage peut aussi se fabriquer. Fasciné par la mer des toits de Paris, ce « nouveau sol constitué essentiellement de zinc qui, lorsqu'il pleut, reflète les lumières », Gilles Brusset choisit de consacrer son travail personnel de fin d'études non pas à un édifice particulier, mais aux toits de Paris en tant que paysage : « Un diplôme d'architecte, c'est souvent un bâtiment, mais, quand on passe la tête au-dessus des toits, c'est une translation, un changement de point de vue qui fait apparaître un paysage. Cette révélation esthétique m'a beaucoup plus intéressé que l'objet construit. » Une formation continue à l'école nationale supérieure du paysage de Versailles lui permet par la suite d'obtenir le titre de paysagiste DPLG (diplômé par le gouvernement). De fil en aiguille, Gilles Brusset développe ainsi deux activités : l'une d'artiste plasticien, l'autre de paysagiste sous le nom de Paysarchitectures.

Certaines sculptures sont des jardins, certains parcs deviennent des œuvres d'art

Statut mis à part, les limites entre ces deux facettes deviennent vite ténues : les commanditaires, dans le cadre du 1 % artistique, attendent des sculptures qui seront aussi des jardins ; les maîtres d'ouvrage souhaitent que leurs parcs et espaces publics deviennent des œuvres d'art. Identifié en tant qu'artiste-paysagiste, Gilles Brusset crée des œuvres contextuelles uniques, à l'image de chaque endroit. Ses sculptures topographiques mettent à profit le sol ainsi que des matériaux issus du site. Son intérêt

pour la cinétique, les illusions d'optique, lui font utiliser l'acier inox, les miroirs, le cuivre, le laiton, tout ce qui reflète, diffracte et apporte de la lumière où il n'y en a pas forcément : « J'agis plutôt par effacement, dans l'idée d'enlever de la matière plutôt que d'en ajouter, de créer du vide, des interstices, des fenêtres, des baies, qui viennent alléger le paysage. » Ses sculptures-paysages sont également jouables. Ce ne sont pas des aires de jeux, mais des œuvres dans lesquelles on peut jouer. Elles s'appréhendent avec simplicité, sans mode d'emploi, car il en est persuadé : « Rien d'important n'arrive selon un mode d'emploi ».

Plus le contexte est brutal et violent, plus la délicatesse et la sensibilité seront mises en valeur

Gilles Brusset a été retenu par Plaine Commune pour revaloriser la rue du Port, près de la gare de Saint-Denis.

De cette rue qui n'existe plus si l'on considère qu'une rue normale est constituée par des alignements d'immeubles, il ne reste qu'un tunnel et des fragments de parcelles en friche, de parvis et de délaissés divers. « En découvrant le site, se rappelle-t-il, j'ai d'abord été surpris par son échelle cyclopéenne. On débarque au milieu d'infrastructures de transport : la gare, la route départementale, le canal, le tram... Tout ça, qui passe dessus dessous et qui se superpose, donne un sentiment d'éclatement et d'échelle complètement disproportionnée par rapport au corps humain. On a un effet d'inconfort très violent, dans un contexte bruyant et agressif visuellement. On a aussi un effet d'éclatement. »

Pour autant, avec des moyens assez modestes et par une multitude de petites touches, il prend le pari d'apporter de la lisibilité au site, et, surtout, une dimension sensible et humaine : « Plus le contexte est brutal et violent, plus la délicatesse et la sensibilité seront mises en valeur. » Le projet devrait être réalisé pour l'été 2022.



© Pierre-Yves Brunaud

L'enfance du pli (Meyrin, Suisse – 2017)

C'est une sculpture qui est aussi un parc qui est aussi un jeu pour enfants qui est aussi une restitution de la topographie des montagnes du Jura. C'est une sorte de grande maquette, une façon de remettre les qualités esthétiques du paysage du Jura au milieu d'un grand ensemble des années 60 qui fait totalement abstraction de la topographie et du paysage. C'est aussi une sculpture faite uniquement de bitume et de gazon, un détournement de matériaux urbains classiques au profit d'une sculpture.



© Pierre-Yves Brunaud / Picturetank

Tranches de ville

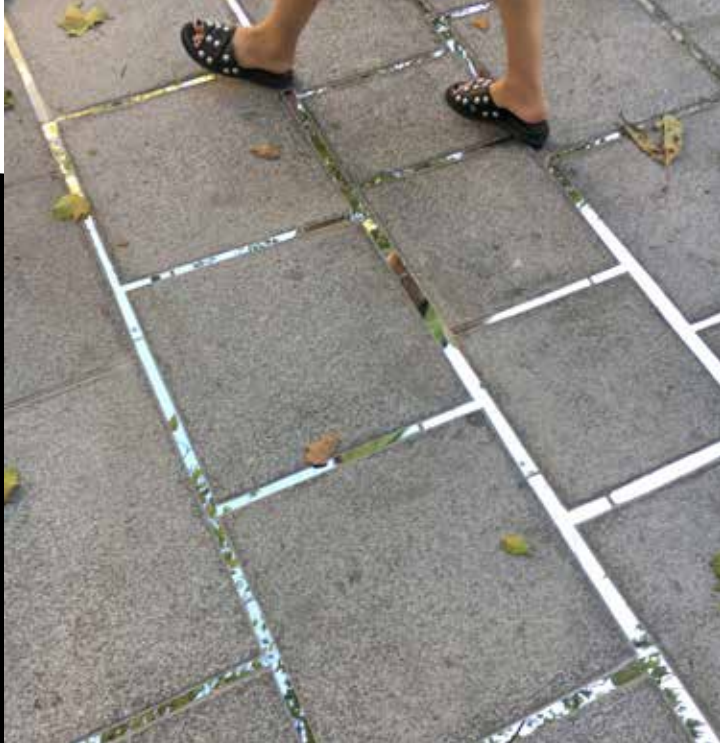
Palissade de chantier éphémère,
Prix national de l'art urbain 2014
(Clichy-la-Garenne – 2014)

Étoile de terre (Port-au-Prince, Haïti – 2017)

C'est un détournement de matériaux très classiques des parcs et jardins de Port-au-Prince, c'est-à-dire de la bordure de béton blanc et du gazon qui prennent des formes extraordinaires, des formes des Caraïbes. Ça peut faire penser à un échinoderme, un oursin, ou à un fruit coupé, une grenade. C'est une forme étrange, devant l'ambassade de France, qui permet de se réappropriier les formes du site, la culture du lieu.



© Michel Denance



© Gilles Brusset

3 nuages (projet « Embellir Paris », place Alexandrie – 2019)

C'est une œuvre subliminale, car, suivant le temps qu'il fait, on peut la voir beaucoup ou pas du tout. Ce sont des miroirs sur fond de granit. Donc, quand il fait gris, c'est gris sur gris. Quand il fait beau, c'est bleu sur gris, et, au crépuscule, c'est l'éclairage urbain, donc jaune sur gris. C'est un petit instant subreptice de poésie à un endroit où l'on n'en a pas l'habitude, c'est-à-dire à ses pieds. C'est représentatif de mon travail, une sculpture dont on ne sait pas où elle commence, où elle finit, qui n'a pas vraiment de contours.



© Gilles Brusset

Résurgence de la source de la Petite Saussaie

Projet d'espace public et de parc pour mettre en valeur la descente de l'eau dans la vallée de la Seine depuis le coteau. (Vitry-sur-Seine – 2021)



© Gilles Brusset

L'œil topographe (Nanterre – 2020)

C'est une exception, une sculpture in situ, mais dans un centre d'art, dans une vitrine. Ce n'est pas n'importe où, c'est dans l'axe historique de Paris, des Tuileries à la Grande Arche de la Défense, et qui fait face aux horizons de la Seine. C'est un œil qui regarde le paysage, et dans lequel on peut voir, qui est fait pour être regardé, dans un jeu de champs et de contrechamps.



© Gilles Brusset

Les empreintes du ciel

Œuvre éphémère dans le cadre des rencontres « Horizons Arts Nature » (Mont-Dore, 2008)

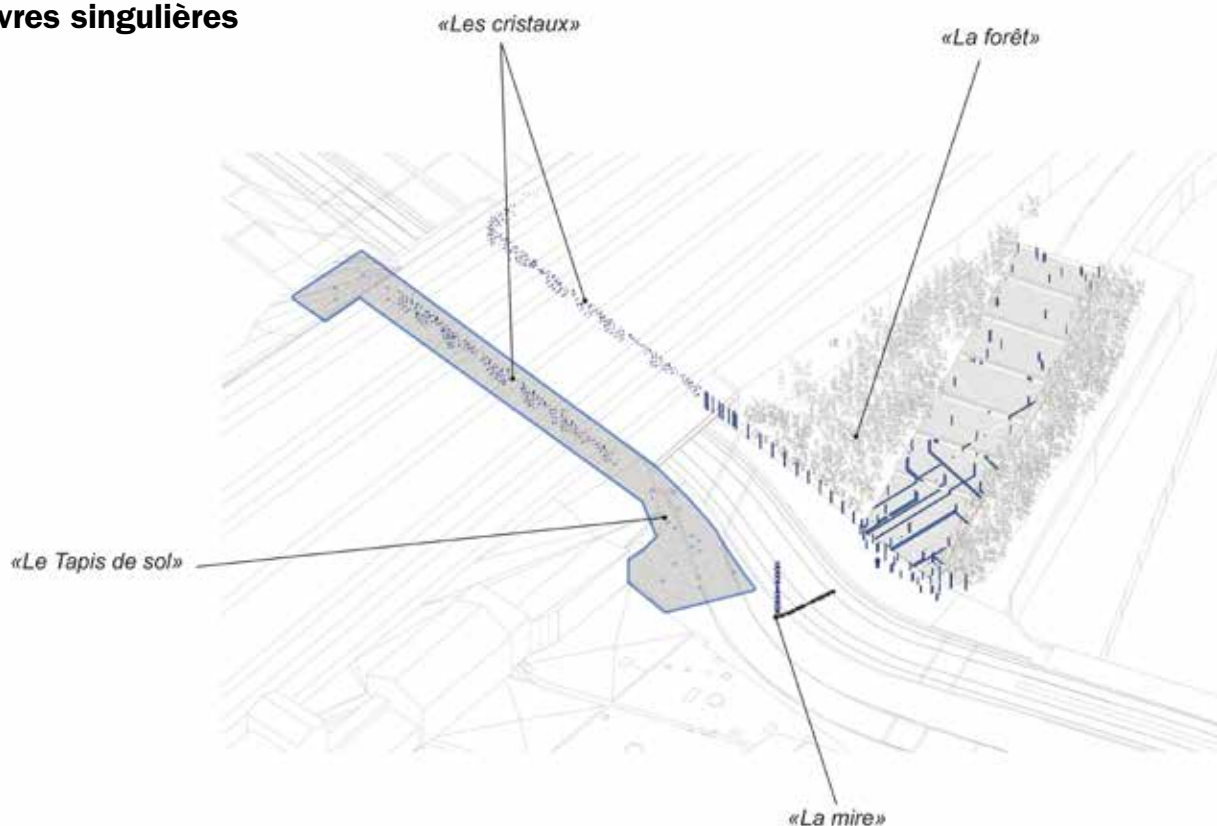
Dans les interstices de la rue du port, à Saint-Denis

Un puzzle constitué de pièces de différents puzzles

« Le site n'a pas de limites. Personne ne sait où il s'arrête et où il commence. Il est éclaté avec plein de composantes hétérogènes extrêmement fortes, ce qui est aussi un point fort : on fait 15 mètres, on est dans un autre endroit. On a donc imaginé un projet qui se glisse dans les interstices au gré des opportunités, entre les joints des pierres, dans le sol ou en limite d'une parcelle. On travaille aussi à redéfinir une limite claire et un peu urbaine, esthétique, du parvis est de la gare. »



Le projet se décline en 4 œuvres singulières



Cristaux et tapis de sol sous le tunnel

« L'ouvrage d'art est une œuvre d'art. Les parois du tunnel sont faites d'un bel assemblage de pierres blanches, mais on ne le voit pas, car elles sont sales et dégradées. Notre première intervention va les mettre à profit avec des cristaux constitués de surfaces réfléchissantes et les éclairages associés. La seconde intervention prévoit des incrustations sur les trois mètres de large que se partagent des centaines de personnes, vélos, poussettes, fauteuils roulants, trottinettes, etc. »



La forêt

« Pour l'instant, on sort de la gare, on tombe sur une route départementale avec une trémie. C'est extrêmement violent. Notre forêt-signalétique, composée d'une multitude de lames miroitantes, d'inox ou de laiton, sur lesquelles seront gravées des indications ainsi que des éléments historiques de Saint-Denis, va refabriquer une façade urbaine et donner une limite à ce parvis. »

La Mire

« Cette sculpture lumineuse de dix mètres de haut couronnée d'une lanterne sera un repère lisible depuis les trains, les rives du canal ou le centre-ville de Saint-Denis. Tel un clocher laïque contemporain, elle permettra à tout un chacun de repérer l'emplacement du pôle gare. Nous souhaitons que la lanterne soit conçue par un artiste vivant à Saint-Denis. »



GRUPE PLAINE COMMUNE EN COMMUN

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex

LOGEMENT ET LOISIR : DES DROITS FONDAMENTAUX DÉFENDRE !

Alors que la crise sociale et économique persiste et s'aggrave, le gouvernement a fait le choix de reculer la date de la fin la trêve hivernale au 1^{er} juin. Même si cette décision a été prise, elle reste minimale. Car, ce sont des familles entières qui se retrouvent sans solution d'hébergement. Cette situation est parfaitement indigne !

Beaucoup d'habitant-e-s du territoire de Plaine Commune ont été lourdement impacté-e-s par les conséquences de la crise sanitaire, et ont subi une diminution ou une perte totale d'activité les conduisant à se retrouver dans l'impossibilité de payer leur loyer.

Nous, élu-e-s du groupe *Plaine Commune en Commun* dénonçons fermement cette situation ! Les solutions de relogement manquent toujours à l'appel et le 115 reste saturé.

Nous soutenons tou-te-s les maires, à l'instar de Gilles Poux (La Courneuve) et Azzedine Taïbi (Stains) qui, chaque année, prennent des arrêtés d'interdiction de mise à la rue sans solution de relogement.

Dans le même temps, nous constatons que le Plan Local d'Habitat envisagé par le président Mathieu Hanotin ne tient pas compte des besoins réels de la population. Là où il faudrait renforcer la construction ou la réhabilitation de logements sociaux, M. Hanotin préfère miser sur l'accession à la propriété. Nous alertons sur la nécessité d'un équilibre cohérent en partant des besoins de la population. Certaines situations sont extrêmement alarmantes. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser toute la frange la plus modeste de notre population. Pour cela, nous demandons à ce que le PLH soit bien plus équilibré au vu des réalités sur le terrain.

Nous désapprouvons les logiques qui servent une idéologie de service et non de transformation sociale.

Dans cette optique, nous sommes vigilant-e-s à l'ouverture des médiathèques le dimanche. En effet, l'accès à la culture et aux loisirs est un axe essentiel l'émancipation intellectuelle, nous le savons. Mais nous savons que l'offre doit être de qualité si nous voulons faire de ces ouvertures une réelle réussite. Pour cela, il faut travailler sur un projet politique d'envergure et y inclure toutes les

parties concernées. Nous veillerons à la cohérence de service entre les quartiers, les horaires d'ouverture, et les politiques éducatives et culturelles des villes. Nous devons prendre le temps de la réflexion, et non, comme pour la réforme de la FPT, aller à marche forcée. Sans quoi, cela sera un fiasco !

Les agent-e-s et la population de notre territoire ont déjà suffisamment subi cette crise sociale et économique, il est hors de question qu'ils deviennent les cobayes d'une politique social-démocrate.



David Prout, Nasteho Aden, Eric Morisse,
et l'ensemble des élu-e-s du groupe Plaine Commune en commun.

GRUPE CENTRE, LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 56 83 –
Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.fr

ABSTENTION : TIRONS ENFIN LES LEÇONS DU SCRUTIN !

Les élections départementales et régionales ont une nouvelle fois démontré la défiance des français envers leurs représentants. L'Abstention, devenu premier parti de France, rassemble celles et ceux, chaque jour plus nombreux, qui ne croient plus que la politique peut changer les choses.

Nous savons malheureusement de longue date combien nos concitoyens sont épuisés des polémiques stériles et des débats de comptoir qui occupent les éditorialistes de plateaux à longueur de journée. L'écoute, le dialogue, la tolérance, le respect n'ont plus droit de cité. Le débat public s'est désormais transformé en une arène dans laquelle l'idée la plus outrancière est souvent celle qui remporte le plus grand nombre de suffrages. La conversation étant rompue, la querelle est devenue permanente. Peut-on alors s'étonner encore que ceux-ci ne se déplacent plus pour aller voter ?

Il est urgent de tirer toutes les leçons de ce scrutin et de répondre à la crise démocratique qui gronde dans notre pays.

Au-delà des déclarations d'intention, commençons par améliorer concrètement le fonctionnement et la lisibilité de nos institutions. Citons à cet égard la réforme des collectivités locales que nous appelons de nos vœux depuis plusieurs années et qui a été enterrée par l'actuel Gouvernement faute de méthode et de concertation. Pour rétablir la confiance, retrouvons le sens du service public et des idéaux qui ont porté notre République. Agissons résolument pour garantir à chacun la tranquillité, la sécurité, l'accès à des services de santé, à une éducation de qualité avec l'objectif de permettre à tous de mieux vivre demain.

Sachons enfin les associer en approfondissant encore davantage les processus de participation citoyenne afin que l'exercice démocratique ne puisse plus se résumer à un bulletin dans l'urne une fois tous les 5 ans.

Il n'y a aucune fatalité ! Elus de terrain attachés à la proximité, nous sommes profondément convaincus que les français ne demandent qu'à prendre part aux décisions collectives qui les concernent.



Ayons enfin le courage d'innover, d'aller à la rencontre des habitants et d'adapter nos institutions pour mieux répondre aux attentes de nos concitoyens. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions renouer le fil de notre démocratie.

Patrice Konieczny,
président de groupe et l'ensemble des élus du groupe Centre,
les Républicains et Indépendants.

GRUPE TRANSITION CITOYENNE

Plaine Commune – 21 avenue Jules-Rimet
93218 Saint-Denis Cedex – 01 55 93 57 21

ÉLECTIONS RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE : DE BONS RÉSULTATS POUR LA GAUCHE

Les élections régionales et départementales qui se sont tenues à la fin du mois de juin nous obligent à tirer plusieurs enseignements pour notre territoire. Tout d'abord les chiffres de l'abstention dans nos communes nous renseignent sur le désintérêt croissant des classes populaires pour l'élection de leurs représentants dans les collectivités locales. 2022 nous dira si ce désintérêt s'étend aussi à la magistrature suprême de notre République et à sa représentation nationale. Cette crise démocratique nous oblige, nous, responsables politiques, à redonner du sens pour les citoyens à ces instances politiques, à l'élection de leurs membres et aux politiques publiques qui en découlent. À l'heure où certains parlent de vote électronique ou par correspondance comme remède miracle à l'abstention, nous affirmons qu'il serait illusoire de vouloir résoudre la crise démocratique, véritable problème politique, par une simple solution technique. La vraie réponse passe par la réinvention de nos pratiques, en ancrant nos élus dans leurs territoires pour maintenir un lien très fort avec chaque citoyen afin que l'action publique mette en œuvre les aspirations de la population dans son ensemble. Voilà les valeurs et la démarche que nous portons avec le groupe Transition Citoyenne.

LES MÉDIATHÈQUES : LE SERVICE PUBLIC DU QUOTIDIEN, UN REMÈDE CONTRE L'EXCLUSION

Le rôle social des médiathèques est une évidence. Ce service public le plus fréquenté sur le territoire de Plaine Commune entame sa réforme d'extension des horaires dont l'ouverture du dimanche, très attendue des habitants.

Nous faisons des médiathèques des espaces contre les fractures sociales, des lieux de vie, d'échanges pour faire se rencontrer les différences culturelles, inventer et créer une culture de proximité. Nous voulons que ces usages soient aussi variés qu'utiles et qu'ils apportent aux habitants un temps de culture, de lecture, d'études et de formation. C'est aussi parce que notre territoire cumule de trop nombreuses difficultés, d'inégalités sociales, que nous voulons garantir à notre jeunesse cet accès à un service public essentiel dans leur parcours scolaire et universitaire, un espace garant de leur réussite.

La période de crise sanitaire nous l'a montré, la dématérialisation des espaces de travail et l'obligation de rester chez soi a renforcé la nécessité d'ouvrir des îlots de respiration indispensable à la vie quotidienne de chacun.

Les agents de la lecture publique de Plaine Commune se sont adaptés à la situation de crise en se dotant d'une plateforme Médi@TIC de ressources numériques gratuites et accessibles à tous. Cet outil a servi de support pédagogique pour aider les familles dans le suivi des devoirs à la maison. Nos médiathèques sont de réels instruments de lutte pour réduire la fracture numérique dont souffre de trop nombreux ménages dans nos villes.

Nous saluons le travail des agents qui œuvrent au quotidien pour un service de grande qualité offert à la population.

Notre devoir est de nous assurer de leur bien-être au travail et leur permettre de conjuguer vie personnelle et vie professionnelle via le dialogue social. Nous serons aux rendez-vous de leurs attentes. Cette réforme se fera avec celles et ceux qui font la lecture publique au quotidien.

L'État doit également assumer sa part et nous exigeons des moyens à la hauteur de l'enjeu d'autant plus prégnant dans la période, en particulier sur les salaires et le fonctionnement.

Les collectivités territoriales portent à bout de bras de nombreuses politiques sociales et culturelles. Notre ambition pour la lecture publique est de nous donner les moyens d'assurer la continuité de ce service public et d'en faire un bien commun accessible au plus grand nombre. Notre politique culturelle est un vecteur essentiel d'inclusion sociale, un pilier pour la cohésion de notre territoire.

Sonia Bennacer,
Présidente du groupe des Élus Socialistes, Générations et Citoyens



© Fabrice Gaboriau

Cependant, concernant les résultats nous ne pouvons que nous ravir. Lors du second tour des élections régionales, notre territoire a placé largement en tête la liste de rassemblement écologique et solidaire de Julien Bayou, Audrey Pulvar et Clémentine Autain. De la même manière, constater que cinq des six cantons de Plaine Commune ont fait le choix de reconduire la majorité de Stéphane Troussel au conseil départemental est une grande satisfaction. Nos territoires populaires font le choix clair d'une politique en faveur du progrès social et écologique. Nous nous en réjouissons. Cette dynamique a permis à Florence Laroche, qui siège au sein de notre groupe, d'être élue au conseil départemental pour le canton d'Épinay-sur-Seine, Villetaneuse et Pierrefitte-sur-Seine. À ce titre, elle occupe désormais les fonctions de Vice-Présidente du conseil départemental en charge de l'habitat durable et de la politique de la ville. Nous saurons appuyer ces sujets stratégiques pour l'avenir de nos territoires.



Dieunor Excellent,
Maire de Villetaneuse
Président du groupe Transition Citoyenne

© Willy Vainqueur

POUR UNE EAU EN RÉGIE PUBLIQUE

Le retour à une régie publique de l'eau est une préoccupation forte pour les habitant.e.s du territoire, attachés à un service public de qualité, éloigné de la logique mercantile de la distribution de l'eau tel que porté et conçu par le délégataire actuel.

Au sein même du SEDIF, les EPT Est Ensemble et 9 communes de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre ont fait le choix de la régie publique de l'eau.

De plus, la récente opération de rachat hostile de Suez par Veolia, en ferait l'unique interlocuteur capable de porter cette future délégation, pour le compte d'environ 150 communes. Veolia est le délégataire du SEDIF depuis plus de 100 ans.

Le 27 mai dernier le comité du SEDIF a voté pour une DSP (délégation du service public de l'eau) de 12 ans sans avoir réellement examiné les différents scénarios.

Longtemps la SEMOP (société d'économie mixte à opération unique) a été présentée comme une avancée novatrice.

Le futur délégataire aura en plus la lourde charge de mettre en place un nouveau procédé technologique : l'Osмосe Inverse Basse Pression (OIBP). Outre que cet investissement pharaonique à plus d'un milliard d'euros, qui endettera le SEDIF sur 60 ans, sera payé uniquement par les usagers. Ce qui augmentera entre 15 et 37 centimes le m³ d'eau. De plus, la gestion énergétique de cette technologie est bien loin d'être vertueuse ou écologique. Il nécessitera davantage d'électricité, filtrant tout, cela fera davantage d'eaux rejetées en zone naturelle.

Nous élu.e.s écologistes et de gauche, fort.e.s de nos convictions et du soutien des citoyen.ne.s et des collectifs eaux de Plaine Commune, nous nous sommes engagé.e.s pour une régie de l'eau transparente, démocratique, écologique et citoyenne.

En cohérence avec ces valeurs, j'ai donc présenté, le 27 mai dernier un amendement demandant que « le comité (du SEDIF) approuve le principe d'une régie personnalisée pour la gestion du service public de l'eau », cet amendement a malheureusement été rejeté.

La lutte continue. Nous demandons également au Sedif, la gratuité des premiers mètres cubes avec une tarification sociale et un barème progressif pour dissuader les plus grosses consommations et ainsi inciter les usager.e.s à une utilisation parcimonieuse de cette ressource rare, indispensable à notre survie.

L'eau n'est pas une marchandise mais un bien commun.



Dina Deffairi Saissac co-présidente
du groupe des élu.e.s d'Europe
Écologie Les Verts (EELV) et Citoyens

Membres du groupe :
1^{er} Vice-président : Philippe Monges (L'Île-Saint-Denis)
Conseiller(e)s Territoriaux délégué(e)s : Dominique Carré (Pierrefitte), Kader Chibane (Saint-Denis), Hélène Puech (Saint-Ouen), Essaadia Laalioui (Saint-Ouen), Jean Noel Miche (Stains)

© Willy Vainqueur

PRÉPAREZ **PARIS 2024**
ET VIVEZ **TOKYO**
AVEC NOUS !



Jeux d'ÉTÉ DE TOKYO À PLAINE COMMUNE !

ANIMATIONS

RENCONTRES

SPORTS

RETRANSMISSIONS



   plainecommune.fr

20
TERRE
DE JEUX
24

 plaine
commune
GRAND PARIS

emploi

> OFFRES D'EMPLOI

Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr.
www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél. : 01 71 86 35 36
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

32/34, avenue Salvador-Allende
Tél. : 01 71 86 38 10
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la Marine
Tél. : 01 71 86 31 50.
Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 – fermeture au public le vendredi après-midi

Pierrefitte-sur-Seine

6-8, avenue Lénine
Tél. : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

Saint-Denis

5, rue Jean-Jaurès
Tél. : 01 48 13 13 20

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi – permanence juridique et écrivain public sur RDV
3, rue de la Procession
93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : 9h-12h/14h-17h.
fermeture le jeudi matin.

Stains

87, avenue Aristide-Briand
Tél. : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

2, rue de l'Université
Tél. : 01 71 86 36 00
Horaires d'ouverture : 9h-12h30
13h45-17h. Du lundi au jeudi,
fermeture vendredi.

La Courneuve

17, place du Pommier de Bois
Tél. : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli.e et orienté.e. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

Pour recevoir *En Commun* Abonnez-vous gratuitement !

Vous voulez recevoir *En Commun* dans votre boîte aux lettres ?
Pensez à vous abonner gratuitement en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet de Plaine Commune :
www.plainecommune.fr/en-commun-abonnement.

newsletter

Chaque premier jeudi du mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers du territoire, agenda culturel ou rendez-vous clés... Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr.

travaux en cours

Et toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public sur

www.plainecommune.fr/infos-travaux

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de Plaine Commune munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis

de taxe foncière (pour les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104, rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30

Aubervilliers

Rue des Bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h30
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Épinay-sur-Seine

9, rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi,

samedi et dimanche de 9h à 18h30
Mardi et jeudi de 12h à 18h30

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi de 7h à 12h

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h30.

* Appel gratuit depuis un poste fixe ou un mobile

www.plainecommune.fr/allo-agglo



tél 0 800 074 904

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE OU UN MOBILE

web plainecommune.fr

app [plainecommune](http://plainecommune.fr)



UN ÉTÉ AU JAPON



30 juin
> 31 août
2021

AVEC LES MÉDIATHÈQUES
DE PLAINE COMMUNE
HORS LES MURS ET DANS LES PARCS.

MANGA,
CALLIGRAPHIE,
ORIGAMI,
JEUX,
KENDO,
CONTES...



design graphique denis@chelm@me.com - 2021

MEDIATHEQUES-PLAINECOMMUNE.FR



plaine
commune

Les
médiathèques